



COMMISSION CHSUISSE ETRANGER - AUBONNE

## Règlement des cours de français

1. Nous proposons deux cours pour adultes à partir de 16 ans. Ils sont organisés par semestre.
  - a. Le premier semestre commence en septembre
  - b. Le deuxième semestre commence en février
2. Les cours ont lieu au collège du Chêne à Aubonne. Ils suivent l'agenda scolaire du canton de Vaud.
3. Les inscriptions se font au guichet de l'Office de la population de la commune d'Aubonne, *ou par messagerie électronique* ✉ [office.population@aubonne.ch](mailto:office.population@aubonne.ch), guichet ou guichet virtuel.
4. Les cours sont payables à l'avance *après l'inscription*. Le paiement **valide l'inscription**. Un courrier électronique adressé aux étudiants confirme l'inscription.
5. Toute inscription payée est définitive.
6. Si vous avez un problème pour assister aux cours,
  - a. Veuillez contacter rapidement l'Office de la population de la commune d'Aubonne par courriel ✉ [office.population@aubonne.ch](mailto:office.population@aubonne.ch) ou courrier postal : [Place du Marché 12](#)  
[Case postale 133, 1170 Aubonne](#)
  - b. Vous devez exposer votre problème et demander le remboursement.
  - c. Une réponse positive ou négative vous sera adressée rapidement (env. 2 semaines).



COMMISSION CHSUISSE ETRANGER - AUBONNE

7. Pour le remboursement total ou partiel du cours nous acceptons les motifs suivants :
  - Annulation du cours de la part de la commune
  - Présentation d'un certificat médical.
8. Pendant le cours, les absences ne sont pas remboursées ni rattrapables.
9. Les groupes sont organisés par niveau, sur la base d'une évaluation préalable obligatoire gratuite. A la suite de cette dernière, le niveau et l'horaire des cours vous seront communiqués. Les apprenants qui continuent après un semestre ne sont pas soumis au test de niveau.
10. Les cours ont par classe 4 apprenants minimum et 14 apprenants maximum. Si nous n'avons pas 4 apprenants inscrits, le cours n'a pas lieu.
11. Les cours sont donnés chaque semaine. Chaque leçon dure 1h30 minutes sans pause.
12. Une entrée en cours est possible en cas de places disponibles et pendant les 4 premières semaines après le début de cours.
13. Une attestation de participation est donnée à la fin de chaque cours. Il faut au moins 80% de présence aux leçons.
14. Toute information pédagogique est donnée par la responsable des cours de français pour adultes, Mme Mahal Da Costa 📞 079 829 66 92, ✉ aubonnefli@gmail.com

Aubonne, le 30 août 2024